

23/01/2012 20:34:00

## Hollande propose "une notation sociale des entreprises"

PARIS, 23 jan 2012 (AFP) - Le candidat PS à l'Elysée François Hollande a proposé lundi à Paris "une notation sociale des entreprises", estimant que ce serait "une bonne information à donner aux actionnaires".

"On note tout aujourd'hui, moi je propose une idée audacieuse: une notation sociale des entreprises", a déclaré M. Hollande au Théâtre du Rond-point, où il était invité de Radio France dans le cadre de son enquête "quel travail voulons-nous ?

"Tout le monde est noté aujourd'hui. Pourquoi les entreprises elles-mêmes ne le seraient-elles pas ?", a-t-il ajouté au micro du Mouv', une des stations de Radio France.

Le candidat PS a suggéré "qu'il puisse y avoir une évaluation du rapport au travail, de la situation sociale dans l'entreprise". "Ce serait, a-t-il dit, une bonne information à donner aux actionnaires".

"C'est une idée que je lance, il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas de label pour les entreprises qui font un effort pour former leurs salariés, limiter la souffrance au travail", a expliqué le député de Corrèze.

Présent dans la salle, le secrétaire général de la CFDT François Chérèque a salué cette idée: "J'avoue que c'est la première fois que j'entends un responsable politique évoquer la notation sociale".

"La notation sociale existe", a-t-il ajouté, soulignant que son prédécesseur à la tête de la CFDT Nicole Notat avait "créé une agence, [Vigéo](#), dont l'objectif est de noter socialement les entreprises".

"L'idée d'une notation sociale est soutenue par les syndicats européens", a-t-il aussi affirmé. Il s'agit, selon M. Chérèque, "d'orienter l'épargne des salariés et des fonds d'investissement, non plus seulement en fonction de critères financiers mais aussi sociaux: formation, lutte contre la souffrance au travail, dialogue social..."

Certains syndicats demandent par exemple que les exonérations de charges soient modulées selon la politique sociale de l'entreprise, notamment dans le domaine de la précarité.

Pour lutter contre la précarité, M. Hollande a par ailleurs proposé "que les cotisations chômage soient d'autant plus élevées que les contrats sont courts, et d'autant plus faibles que les contrats sont longs".

Il s'agit "de créer une incitation forte pour que la précarité soit découragée et la stabilité, favorisée".

M. Hollande a aussi souhaité que les représentants des salariés siègent dans les conseils d'administration et les comités de rémunération.

st-swi/rh/gl